



Territoires, agriculture et société Quelles ambitions à partager?

La transformation des campagnes françaises au 3-6 début du XXIè siècle Bertrand HERVIEU Secrétaire général du Centre International des Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) Agriculture et territoires 7-8 Mise en perspective à travers l'exemple du plateau de l'Aubrac André VALADIER Président de la coopérative « Jeune Montagne » à Laguiole Agriculture, territoires et société 9-11 Réflexions autour du projet de loi de modernisation agricole Gérard LAPIE et Maurice de VAULX Membres du Comité d'orientation de Sol et Civilisation La gestion du vivant : une stratégie d'avenir pour 12-15 la société et l'agriculture

Professeur à l'Institut National Agronomique Paris-Grignon

Henry OLLAGNON

otre agriculture est confrontée aujourd'hui à un ensemble de problèmes d'une importance déterminante pour son avenir, et qu'elle n'a jamais eu à affronter avec autant de simultanéité.

Quelles que soient la nature et l'origine des questions qui lui sont posées, commerciales avec l'OMC, économiques et réglementaires avec la Commission Européenne, environnementales et sanitaires avec la « société », l'agriculture se trouve de plus en plus enserrée dans un faisceau de contraintes qui la fragilise.

La nouvelle politique agricole commune, qui vient d'entrer en vigueur en janvier 2005, accroît encore le trouble car elle induit un système pour le moins très novateur mais dont les conséquences ne se mesureront que dans quelques années. Quelle sera la situation des agriculteurs et de l'agriculture dans une Europe élargie, qui aspire légitimement à développer ses infrastructures, sa politique de défense, son industrie et sa recherche dans une contrainte budgétaire forte?

La diminution estimée des exploitations agricoles françaises est, à ce titre, évocatrice des évolutions potentielles. On estime que dans dix ans un tiers des fermes aura disparu, passant de 600 000 à 400 000. Ainsi, dans une société de plus en plus urbaine, face à une économie marchande sujette à dérégulation, la durabilité même de l'agriculture est aujourd'hui posée.

Ce sujet est d'importance, stratégique même, car il ne faut pas se tromper, il ne concerne pas seulement une profession mais pose la question du devenir de notre civilisation à travers les choix que nous ferons pour la qualité de notre alimentation, l'équilibre de nos territoires, la préservation de nos paysages, la gestion de nombre de nos écosystèmes. La place et le rôle de l'agriculture demain dépendront du contrat sociétal que nous aurons réussi ensemble à élaborer autour de ces enjeux.

A l'initiative du gouvernement français, un grand débat national s'est lancé depuis quelques mois autour de ces questions. Il devra déboucher, d'ici la fin de l'année, sur une loi d'orientation posant les conditions et les moyens d'une nouvelle modernité agricole.

Consciente de la complexité des problèmes soulevés, Sol et Civilisation ne prétend pas répondre définitivement à toute ces questions, mais souhaite éclairer ce débat et vous encourage à découvrir, dans les pages qui suivent, quelques analyses, opinions et orientations possibles.

Raymond LACOMBE aimait à répéter qu'il n'y aurait pas de « pays sans paysans ». Les termes d'une modernité agricole sont peut-être à rechercher dans ce slogan-programme dont on peut percevoir toute la profondeur. Sans quitter l'actualité de ce débat bien au contraire, je vous invite également à lire prochainement un ouvrage à paraître au mois de février prochain aux éditions du Rouergue. Il retracera, au travers d'une sélection de ses discours et de ses textes, l'engagement et la pensée de l'homme et du grand responsable professionnel que fût Raymond LACOMBE.

Je vous souhaite de très bonnes lectures et une excellente année 2005.

Michel LEDRU, président de Sol et Civilisation

Les transformations des campagnes françaises au début de XXIè siècle

Bertrand Hervieu Secrétaire général du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM)

la fin du 20^{ème} siècle, le monde rural¹ français comptait un peu plus de 13 millions d'habitants, c'est à peu près le même que celui de la France de 1960. Cependant, en 1962, le chiffre de 13 millions d'habitants représentait 30 % de la population française alors qu'aujourd'hui il n'en représente plus que 23%, la France ayant gagné 10 millions d'habitants au cours de cette période.

Ruralité et Ruralités

13 millions d'habitants, c'est l'aboutissement du grand mouvement séculaire d'exode rural qui naît autour de la décennie 1860-1870; à un moment où 80% de la population française vivait en milieu rural. Derrière ce chiffre se cachent quatre dynamiques démographiques qui correspondent à quatre espaces ruraux bien distincts.

Il existe un premier espace qui, bien qu'encore qualifié de rural, subit une forte attraction urbaine. Son solde migratoire est très positif : cet espace, que l'on pourrait qualifier de "rural périurbain", a connu, durant la dernière décennie, des taux de croissance démographique très élevés. Un phénomène qui est dû essentiellement aux processus migratoires engendrés par la fonction résidentielle assignée à ces espaces.

Dans le deuxième espace rural coexistent une population "de souche rurale" vieillissante et une population "néo-rurale" dont le solde migratoire est si positif qu'il compense largement le déficit démographique de la première. C'est le cas du Bassin Parisien : dans un rayon de 150 à 200 kilomètres autour de Paris, on voit s'implanter une nouvelle génération de ruraux qui fuient la capitale pour retrouver une certaine qualité de vie. Cet espace – que l'on pourrait qualifier de "rural sous influence urbaine » - est donc en croissance démographique.

Dans le troisième espace, au contraire, la ville n'exerce qu'une faible attraction. Son solde migratoire est légèrement positif et son solde naturel négatif. Dans cet espace – le "rural intermédiaire" – les petites communes sont clairement en perte de vitesse et les activités se concentrent autour de pôles démographiques qu'on regroupe sous le terme de "pôles ruraux".

Dans le quatrième espace, on entre presque exclusivement dans ce qu'on appelle la "diagonale aride", celle qui prend la France en écharpe depuis les plaines de la Meuse jusqu'aux Pyrénées en passant par le Massif Central, le Morvan... Ces régions sont marquées par un solde migratoire et un solde naturel négatifs. D'où un effondrement démographique et un vieillissement certain. C'est ce qu'on pourrait appeler le "rural isolé".

Au-delà des différences – bien réelles – entre ces quatre espaces, il faut retenir un fait significatif trop souvent passé sous silence : dans tous, à l'exception du quatrième, le solde migratoire est positif.

Des espaces ruraux en pleine recomposition

Le premier changement important concerne la place de l'agriculture non seulement dans la société mais dans les espaces ruraux euxmêmes. Dans ces espaces, 80 à 90% des habitants, n'ont plus aucun lien avec l'activité agricole. Et, sur l'ensemble du pays, l'agriculture

¹ Définition restrictive des communes rurales : moins de 2 000 habitants agglomérés non rattachés aux agglomérations multicommunales

n'occupe plus que 4% de la population active. En 1950, cette proportion atteignait 33% et plus de 50% de la population active des zones rurales était agricole.

Deuxième grande rupture qu'il faut absolument souligner: l'effacement du rôle nourricier du monde agricole. Pour la première fois dans l'histoire de nos sociétés développées, deux générations ont vécu et vivent comme si elles avaient l'assurance de manger à leur faim tous les jours jusqu'à leur mort. C'est un phénomène de satiété et d'abondance sans précédent qui, pour des continents et des sous-continents entiers, s'est produit en l'espace de 50 ans : une fraction de seconde dans l'histoire de l'humanité. Un tel bouleversement change forcément notre rapport à l'agriculture, à la production agricole et à l'alimentation elle-même.

Troisième rupture profonde dans le monde rural : celle qui touche à la place de la famille dans la structuration de l'espace rural. Le monde rural se trouve confronté à un phénomène sociologique assez général : l'irruption, dans l'univers familial, de la revendication par chacun de l'autonomie individuelle, y compris à l'intérieur du couple. Autonomie de la personne, séparation nette et définitive entre la famille et l'entreprise, mobilité accrue des individus dans leur vie personnelle professionnelle selon les âges de la vie : ce sont là des ruptures culturelles qui ont touché de plein fouet l'organisation sociale des espaces ruraux ; lesquels s'étaient construits autour de l'institution familiale au cours de la période 1850-1950.

La quatrième rupture concerne le rapport que les ruraux et notamment les agriculteurs entretiennent avec la terre. Pour des raisons qui tiennent à la fiscalité, aux modalités de transmission du patrimoine foncier et à l'organisation du travail, les exploitations à formes sociétaires représentent désormais plus de la moitié de notre agriculture : 50% de la production (en volume) en est issue et 50 % de la SAU leur revient. Le sol est ainsi saisi de façon croissante par un processus d'abstraction : on ne détient plus des hectares mais des parts foncières. Curieusement, c'est au moment où les agriculteurs établissent une comparaison entre le capital financier que représentent ces parts

foncières et le revenu qui pourrait en être tiré en le plaçant autrement que la société retrouve une vision patrimoniale de son sol. C'est au moment où le sol fait l'objet d'une appropriation privée de plus en plus « dépatrimonialisée » qu'une fraction grandissante de nos concitoyens voient en lui un bien public. De telles contradictions influencent forcément le regard que nous portons sur l'espace rural.

Au-delà des questions de propriété foncière, c'est le territoire que cette rupture avec le sol affecte. Nous sommes passés, en l'espace de cinquante ans, d'une situation où l'on produisait un peu de tout partout à une concentration et une spécialisation poussée du travail agricole autour de quelques grands bassins : bassin laitier, bassin allaitant, bassin porcin, bassin céréalier... Ce phénomène de spécialisation de la production est d'ailleurs complètement lié aux enjeux industriels et commerciaux de la question agricole. On assiste ainsi au rapprochement de la production céréalière des grands pôles d'échange et de transformation. Dans ce grand cercle, dont l'épicentre se trouve quelque part entre Rotterdam, Rouen et Londres, se concentre désormais 30 à 40 % de la production européenne de grandes cultures. Les productions animales sont moins touchées par ce phénomène s'alianent progressivement productions végétales. Il s'agit Ιà d'un retournement complet de notre organisation territoriale et de notre relation à la terre. La mobilité des personnes et des activités a rendu le sol en quelque sorte "mobile", faisant ainsi apparaître une très grande fragilité territoriale. Le sol, autrefois fondement de tout, devient simple support.

La cinquième rupture s'éprouve dans le rapport au travail. En effet, c'est dans les communes rurales que l'on trouve les plus forts taux de population ouvrière: 35% des ouvriers français résident en milieu rural. Ils constituent la partie la moins qualifiée, la moins formée et donc la plus précaire du monde ouvrier.

Dans la réflexion sur les défis qui s'imposent à l'espace rural aujourd'hui, la question du travail est primordiale, même si elle ne lui est pas spécifique. Le milieu rural est touché par trois phénomènes : le chômage, la durée du temps de travail et l'allongement de la vie hors travail, en

raison du vieillissement. Ces phénomènes interrogent fortement, voire brutalement, nos modes de pensée qui se sont construits, de façon privilégiée, sur l'appartenance au monde du travail, lieu de construction des grandes identités sociales. Nous sommes confrontés à la fragilisation du lien social que l'appartenance à un même espace ne peut, à elle seule, reconstruire, même si elle est une source non négligeable de solidarité et de cohésion. De toute évidence, la mobilité résidentielle accrue, la fragilité de l'appartenance au travail et, dans une moindre mesure, l'affaiblissement du lien familial, nous obligent à penser différemment le lien social.

Enfin, il s'est produit une sixième rupture qui a trait à notre relation avec la nature. Nous oscillons entre un appel aux lois de la nature et un affranchissement complet par rapport aux cycles naturels. Cette oscillation particulièrement flagrante dans le débat autour de la vie et de la mort. Quand vous mettez autour de la table différentes disciplines (histoire, biologie, scientifiques médecine, sociologie), aucune n'apporte la même définition de la vie et de la mort. Pourtant, toutes proposent un système de représentation où la fatalité cède peu à peu la place à la décision et au contrôle. Nous vivons une ambivalence : nous sommes la deuxième génération à contrôler, voire gérer, notre procréation alors que dans le même temps nous recherchons une nature d'abondance pour notre alimentation. Nous restons - sur le plan culturel - très attachés à une conception fataliste et - somme toute naturelle de la vie et de la mort. Ce double mouvement - cette oscillation - change notre manière de voir le vivant : le vivant "humain" bien sûr mais aussi les plantes et les animaux.

Pour terminer sur les changements significatifs, retenons deux grandes caractéristiques de nos sociétés contemporaines les plus modernes : la revendication de l'autonomie de l'individu et la grande mobilité générale. La mobilité est au cœur de la culture du milieu rural : mobilité quotidienne avec les trajets domicile-lieu de travail, mobilité hebdomadaire avec le phénomène de la bi-appartenance résidentielle, mobilité trimestrielle, annuelle dans le cadre des congés, mobilité enfin selon les âges de la vie....

Ces différentes ruptures n'ont pas conduit à un

effondrement du monde rural mais ont entraîné sa recomposition selon trois dimensions qui, chacune, soulèvent des interrogations.

Une dimension agricole, tout d'abord, qui pose la question de la territorialité des productions, c'est à dire de la relation entre la production et la gestion et l'appropriation des sols. Avec des antagonismes forts entre l'agriculture territorialisée et l'agriculture hors-sol même si celle-ci est fortement régionalisée. Cette question s'inscrit dans le débat de la multifonctionnalité de l'agriculture, de la place de l'agriculture dans le budget public et du rôle de l'agriculture européenne sur l'échiquier mondial.

Une dimension résidentielle, ensuite, qui suscite des interrogations sur les implications d'une appartenance provisoire ou partielle à un territoire. Ce sont des questions fondamentales vis-à-vis desquelles il faut se méfier des jugements simplistes

Une dimension naturelle, enfin qui engendre bon nombre de paradoxes et notamment celui selon lequel plus nous nous affranchissons de la nature, plus nous avons besoin d'une sorte de « nature naturante » pour exorciser cet éloignement et cette coupure.

Quatre grands défis pour le développement local des territoires ruraux

Le premier de ces défis a trait à l'agriculture. La question agricole doit être examinée au regard de toutes ses dimensions : publique, culturelle, territoriale, internationale et multilatérale. Il faut faire progresser toutes les facettes de ce débat et notamment sa facette internationale. L'agriculture est productrice de bien marchand, alimentaire ou non, et de bien non marchand indispensables à l'équilibre de nos sociétés.

Le deuxième défi qui s'impose au monde rural, c'est la gestion du double mouvement de quête d'autonomie et de quête d'appartenance. Il nous faut reconnaître la multiappartenance de chacun : à un milieu, à une génération, à un lieu. Et même à plusieurs lieux : ceux du travail, de la

résidence, de la militance, de la culture, du récréatif... Le défi que nous devons relever, c'est celui de la construction d'une autonomie à travers une multitude d'appartenances : construire le « nous » à partir d'une multiplicité de "je". Dans la société paysanne du XIXème siècle chacun vivait — de sa naissance à sa mort — à peu près sur les mêmes lieux. L'unité de temps et de travail était l'idéal. La multiappartenance est une culture et une pratique que le monde rural doit aujourd'hui faire siennes.

Le troisième défi, c'est celui de la question du bien public et de la construction d'une richesse intergénérationnelle. Ce défi n'est pas propre au monde rural, mais celui-ci a des choses particulières à dire notamment autour du sol, de la terre... autant de lieux qui, bien que privés, ne peuvent échapper à un regard public. Quelque chose surgit autour de cela quand on se penche sur les grands problèmes planétaires: pas seulement ceux de l'OMC mais aussi ceux du changement climatique, de l'environnement et de la gestion patrimoniale des ressources naturelles...

Enfin, quatrième défi et non des moindres : l'Europe. Dans un premier temps, elle s'est construite en grande partie autour de la question agricole. Dans un deuxième temps, elle s'est préoccupée de sa cohésion territoriale au travers notamment du devenir de ses espaces ruraux : politique d'intégration des espaces périphériques, d'intégration des espaces

fragiles... Tout ce qui a gravité autour du fonds social européen et de la politique des fonds structurels s'est révélé extrêmement intéressant quant à l'intégration d'espaces que l'on pouvait penser comme éloignée et qui sont devenus des espaces intégrés et porteurs de sens pour l'Union européenne.

Le monde rural a tous les atouts pour être le fer de lance de l'Europe du XXIème siècle. Il a des choses à dire face à un élargissement qui s'annonce difficile : les pays d'Europe centrale et orientale sont à la recherche de leur identité et peinent parfois à se sentir chez eux en Europe. D'autre part, l'adhésion de ces pays risque de bouleverser les règles de solidarité sur lesquelles s'est bâtie l'Europe. La gestion des territoires ruraux, qui vont augmenter d'un tiers avec l'élargissement, peut donner lieu à un débat fructueux sur le projet européen. Un débat dans lequel les pays candidats pourront se trouver sur un pied d'égalité avec les quinze; leur faible niveau de productivité étant compensé par des pratiques agricoles intéressantes en terme de respect de l'environnement et de multifonctionnalité.

Si nous voulons sortir d'une vision très unilatérale du monde, si nous voulons être les bâtisseurs d'un monde multipolaire, il nous faut une grande Europe, une Europe solidaire et unie. Pourra-telle voir le jour sans une agriculture et des territoires ruraux réellement européens ?

Agriculture et territoires

Mise en perspective à travers l'exemple du plateau de l'Aubrac

André Valadier Président de la coopérative « Jeune Montagne » à Laguiole

es dernières Assises de Sol et Civilisation « Du Mézenc à Tchernobyl, l'agriculture, facteur de renouveau pour les territoires » ont montré, à travers la présentation de situations concrètes, en quoi l'activité agricole peut être un facteur de renouveau pour la vie économique, sociale ou biologique des territoires.

Nous vous présentons ici, en synthèse, l'intervention du grand témoin de cette journée, André Valadier. L'ensemble des actes est par ailleurs disponible sur commande (voir au dos de la Lettre)

Je voudrais articuler trois séquences qui se développent sur un demi-siècle ; demi-siècle d'actions, d'engagements, de responsabilités et de réflexions. Quand je me suis installé jeune agriculteur, il fallait produire pour nourrir, et nous l'avons fait. La mission était noble entre toutes et l'on peut reconnaître que cette mission a été accomplie. Nous sommes passés ensuite, assez rapidement à une autre séquence, qui s'est peut-être un peu prolongée, dans laquelle, il faut bien le reconnaître, on produisait pour produire.

Produire pour nourrir, produire pour produire ...

Produire pour nourrir, produire pour produire, reposait sur quelques repères de performance : vitesse de croissance, poids des carcasses, rendement/hectare, production par vache. On produisait pour produire parce que dans certaines productions, à défaut consommateur, on sollicitait le contribuable. Cette situation nous a interpellés non pas, dans un premier temps en terme politique, mais plutôt sur le fait que nos régions frappées ou marquées de handicap ne pourraient pas durablement prolonger cette course à la performance. Il y a des régions et des filières qui sont toujours dans cette voie, elles doivent la garder parce que produire pour nourrir c'est la première mission, elle est noble entre toutes.

Produire pour produire, on en a vu les premières limites dès l'instant où se sont mis en place des dispositifs de contention. Tout à coup, produire devenait répréhensible. Au-delà des quotas laitiers on gèle les terres, la machine s'est emballée, il faut freiner. Dans nos régions

déjà limitées par un certain nombre de facteurs naturels, ceci a suscité des réflexions.

L'Aubrac, un patrimoine identitaire

Nous sommes sur des pays où la seule énergie renouvelable c'est l'herbe et nous avons compris que les populations n'avaient pu assurer leur survie et leur activité qu'en tirant profit de l'herbe et de l'élevage qui lui est associé. C'est comme cela que la corne des bœufs, qui n'est pas à considérer d'emblée comme un cinquième quartier, est devenue un produit noble. Ainsi on est revenu à valoriser ce qui faisait finalement l'identité de notre territoire. Il a fallu vingt ans pour reconstituer une race qui portait le nom de son pays l'Aubrac. 30 000 vaches en 1980, 130 000 aujourd'hui. Ce type d'animal permet de générer des produits sous signe officiel de qualité qui permettent de générer une plusvalue. C'est une reconquête qui a redonné du sens au métier, qui permet à des éleveurs, aujourd'hui, de s'installer, de faire des projets.

Je préside une coopérative, qui est une PME-PMI, avec 80 adhérents, bientôt 60 salariés, et un prix du lait qui augmente : 0,47 € (près de 3 francs) et un produit inventé il y a huit siècles, l'Aligot. Ce produit est en pleine expansion et j'ai plaisir à dire aux jeunes éleveurs que si le prix du lait augmente c'est parce qu'il bénéficie d'un produit qui a été inventé huit siècles avant eux, même s'il n'est évidemment plus fabriqué dans les mêmes conditions.

J'ajoute que depuis vingt ans, le couteau qui avait été un produit local inventé par les éleveurs, pour eux-mêmes, est lui aussi en pleine expansion.

Je ne dirai pas que tout est gagné mais nous sommes dans une situation positive. Mes deux fils sont installés sur le territoire, ils ont pris le relais. S'ils avaient été strictement dépendants du dispositif d'aide qu'il faut saluer, avec toute la solidarité qu'il représente, ils ne se seraient pas installés. Alors, aujourd'hui, je pense que notre démarche repose avant tout sur l'action, la cohérence, la rigueur dans l'application des méthodes, des pratiques, autant en élevage qu'en transformation agroalimentaire, et que l'on ne peut plus faire l'impasse sur un certain nombre de critères, notamment sanitaires. On ne peut pas faire l'impasse non plus sur une dynamique commerciale adaptée au produit, et cela permet de dire que dans des schémas où la valeur du produit repose sur des critères qui ne sont pas obligatoirement ceux que l'on avait l'habitude de connaître, le territoire peut faire surgir des plus-values qui, quelque part, rétablissent sa compétitivité.

Le territoire a de l'avenir

Ceux qui aujourd'hui en ont pris conscience obtiennent de bons résultats économiques. Avec le territoire, il y a des éléments sensoriels qui entrent en compte, et c'est important parce que ça déclenche tous les autres. C'est le déclic, si vous avez du sensoriel, vous avez de l'émotionnel, vous avez du culturel. Et puis il y a l'esthétique, l'esthétique du produit que l'on ne doit jamais dissocier de l'environnement dans lequel il a été élaboré. Ces qualités, qui ne sont pas obligatoirement les qualités d'il y a cinquante ou soixante ans, sont souvent décisives au niveau du marché.

Alors je le dis très nettement, à une certaine époque on pouvait concevoir que les objectifs étaient basés sur la production et c'était logique puisqu'il nous fallait produire pour nourrir, aujourd'hui il faut savoir refaire le cap pour tenir le cap. C'est ce que nous avons essayé de faire, modestement. Aujourd'hui, compte tenu des exigences du consommateur, compte tenu des aspirations de la société, il faut savoir s'adapter.

Ce territoire, l'Aubrac, s'appuie sur des éléments d'ordre identitaire, certes, mais plus il les met en valeur, plus il découvre sa vocation communautaire. Aujourd'hui, 80 % de l'économie locale est basée sur l'exportation. La destination du troupeau c'est désormais l'Espagne, l'Italie. Le « couteau » progresse grâce à ses

exportations. Notre gastronomie locale, qui rentre dans la démarche, a une notoriété forte à l'extérieur de l'hexagone.

De plus en plus nous découvrons à travers l'intérêt porté par le touriste qui pose des questions sur notre agriculture, qu'il y a là un champ de communication extraordinaire. Dans les trois phases dont je vous parlais « produire pour nourrir », « produire pour produire », et bien il y en a une que nous avons profondément vue arriver comme un spectre, notamment lors de la crise qui nous a terrassés à un moment donné, nous les éleveurs bovins, et bien « produire pour détruire » ca ne peut pas être une vocation. Ceci est dit très directement, avec tout le respect que j'ai pour ceux qui, dans leur territoire, dans leurs entreprises, essaient de valoriser au mieux le périmètre de leurs interventions.

Refaire le cap

Je crois pouvoir aussi ajouter et préciser qu'aujourd'hui on parle beaucoup des terroirs, de la richesse de notre pays à travers les terroirs. Qu'est-ce que c'est un terroir ? Pour moi, m'appuyant sur mes pratiques modestement, je peux dire d'abord que le terroir c'est une action. S'il n'y a pas d'action, il n'y a pas de terroir. Et je mets en garde ceux qui pensent que l'on peut du jour au lendemain faire un terroir avec une bonne communication, un spécialiste du marketing et quelques belles photographies, ça ne dure pas. Je mets en garde aussi les adeptes du «terroir-caisse», ils existent, c'est une réalité. Par contre, dès l'instant où il y a une cohésion, une articulation parfaite entre tous les intervenants, nous sommes dans un bon schéma.

Quand on a pris en compte la nécessité de refaire le cap, une règle s'impose : soumettre la production au produit, et pas l'inverse ; en tout lieu, en tout temps : soumettre la production au produit. Pendant un long moment, dans nos régions, on a essayé de travailler autrement et ça ne marchait pas très bien. Et dès l'instant où l'on a retrouvé cette évidence, on a retrouvé le consommateur, on a retrouvé le marché. Notre cahier des charges produits est devenu un cahier de ressources.

Un terroir n'est pas un enclos, c'est au contraire un territoire très ouvert qui se met en position de partage en permanence.

Agriculture, territoires et société

Essai à transformer

Gérard Lapie et Maurice de Vaulx Membres du Comité d'orientation de Sol et Civilisation

e Premier ministre a annoncé en septembre 2003 la volonté du Président de la République d'une nouvelle adaptation de l'agriculture aux réalités modernes et, à cette fin, d'une réforme législative et réglementaire. Un an plus tard, Hervé GAYMARD, alors ministre chargé de l'agriculture et Nicolas FORISSIER ont lancé, en préambule à l'élaboration d'un projet de loi, avec le concours d'une commission nationale d'orientation, un débat dans chaque région sur la trilogie "agriculture, territoires et société".

Cette trilogie, en tant que telle, correspond à l'intuition qu'a eue Raymond LACOMBE avec ses compagnons lorsqu'il a fondé, en 1991, Sol et Civilisation. Sachant qu'une hésitation existe sur le titre de la future loi de "modernisation" ou "d'orientation" agricole, nous pensons qu' "agriculture, territoires et société" constituerait un titre de loi innovant et parfaitement adapté aux enjeux.

Forts de nos convictions sur le rôle du "ménage" du sol dans la vie des territoires de demain, nous insistons à temps et à contre temps sur une bonne articulation de deux composantes du développement économique de la France, toutes deux essentielles, complémentaires mais différentes, que sont le développement agricole et le développement rural, que ce soit à travers des textes de loi prévus à cet effet ou le mode de gestion du 2ème pilier d'une politique agricole commune, désormais marquée par le souci du développement rural.

Par ailleurs, forts de nos convictions sur le rôle stratégique du sol agricole (notamment herbager) et forestier, en regard de ce que pourront être les attentes de la société de demain, nous avons été heureux d'apprendre que ce débat en région avait véritablement donné le "signe" que l'agriculture était un thème de société.

Ainsi, sommes nous confortés dans notre perception de l'avenir pour lequel nous discernons deux enjeux:

- celui d'une agriculture appelée à trouver un nouveau souffle dans ses fonctions structurantes d'un développement rural intégré au développement local;
- celui d'une agriculture appelée à refonder son pacte de solidarité avec la société à travers ses impacts directs et indirects sur le développement de l'attractivité des territoires et la prise en charge d'une nature humanisée.

Ces deux enjeux distincts sont, à certains égards, imbriqués ; ils sont présents conjointement dans quatre thèmes abordés par le débat et qui sont chers à Sol et Civilisation :

- encourager les agriculteurs à donner euxmêmes une valeur ajoutée aux produits des territoires qu'ils exploitent;
- encourager les agriculteurs à être des acteurs d'un développement rural intégré au développement local des territoires;
- aborder la question du lien de l'agriculture et de l'environnement, non pas seulement en termes de protection, en référence à des normes nationales, mais en termes d'attractivité des territoires locaux et de projet de société;
- fonder ce nouveau pacte de solidarité entre les agriculteurs et la société en appliquant le principe de subsidiarité.
- 1. L'espoir de progrès, en matière de compétitivité, est dans la valeur ajoutée chez le producteur agricole

Ne pas limiter l'agriculture à une production primaire soumise à une économie de traite n'est pas une préoccupation nouvelle mais elle reste prioritaire.

La focalisation de l'agriculture sur l'alimentaire est un phénomène récent. Au 19ème siècle, une bonne partie de la SAU était consacrée à la production de fibres textiles et surtout à la production d'énergie animale ; les plantes médicinales avaient également leur place dans l'offre de l'agriculture.

La politique agricole commune, n'ayant plus à s'inscrire dans la crainte d'un manque de produits alimentaires pour le continent européen, se complète d'un 2ème pilier, dit de développement

rural. La diversification actuellement ouverte, à ce titre, vers les matières plastiques biodégradables, les productions énergétiques (notons au passage que l'utilisation du sol pour produire des biocarburants constitue une actualisation moderne d'anciennes pratiques agricoles, d'autant plus pertinente d'ailleurs que le rendement des moteurs les utilisant est bien meilleur que celui de chevaux et de bœufs consommant des fourrages), la fabrication biologique de molécules pharmaceutiques grâce aux OGM, les productions touristiques, sportives et culturelles... devrait avoir du poids dans ce 2ème pilier.

L'appropriation par les agriculteurs des produits "aval", non seulement avec un secteur secondaire de transformation mais aussi avec un secteur tertiaire de service, incluant une commercialisation de produits agricoles par internet, devrait constituer l'annonce d'une transformation du métier d'agriculteur, avec ce qui doit en résulter pour la conception des formations, notamment des formations continues.

La marque territoriale différenciée nous apparaît, à cet égard, comme un élément fort de marketing.

L'offre territoriale différenciée est un des rares secteurs économiques qui ne soit pas délocalisable

Dans notre pays dont le Général de Gaulle disait qu'il était difficile à gouverner à cause de sa diversité liée à ses composantes culturelles – et il prenait l'exemple des "quatre cents variétés de fromages" – les agriculteurs ont fait de cette faiblesse apparente la force de leur développement ; cette force a pris aujourd'hui de multiples dimensions, depuis les produits d'appellation d'origine contrôlée jusqu'à la valorisation des patrimoines ruraux identitaires. Mais en même temps et paradoxalement, bien plus que dans les autres pays européens, ils tiennent à une politique agricole nationale.

Lors de son intervention aux dernières assises de Sol et Civilisation, André Valadier, agriculteur, président de coopérative fromagère et président des AOC fromagères à l'INAO, ancien vice-président "agriculture" de la région Midi-Pyrénées, inspirateur bien connu du développement local de l'Aubrac, a insisté sur le regroupement dans un "panier" (expression venant du CEMAGREF) des offres territoriales différenciées des diverses activités locales, de telle manière qu'elles se servent de levier l'une pour l'autre et qu'elles permettent ainsi de construire une image territoriale chargée d'émotion et, en tant que telle, attirante. C'est ce

qu'a bien réussi l'Irlande avec les fonds structurels européens ; c'est l'enjeu des programmes Leader, programmes d'initiative européenne qui ont le succès que l'on sait et qui vont devenir les pivots des programmes de développement rural.

Dans cet esprit, beaucoup d'entre nous connaissent l'intérêt d'une inter consulaire et nous nous demandons si on ne devrait pas conserver les chambres sectorielles pour une seule échelle territoriale et organiser le monde professionnel en chambres inter consulaires pour les autres échelles.

3. Une agriculture, valorisant l'environnement, structurante pour le territoire

La sémantique a beaucoup d'importance et nous avons noté avec intérêt une réflexion du document - guide du débat sur la fonction du "producteur agricole" qui a vocation à devenir ou à redevenir un "entrepreneur paysan", c'est-à-dire un "opérateur de développement durable".

Les agriculteurs n'aiment pas être considérés comme "jardiniers de la nature" ou "protecteurs de l'environnement". Cette vision "en creux"- et plutôt négative aux yeux de certains - peut occulter un projet profondément nouveau qui pourrait être le leur. Les agriculteurs, entrepreneurs de pays de par leur activité même, peuvent en effet largement renforcer l'attractivité de leur territoire et assurer la gestion durable des écosystèmes qu'ils façonnent et auxquels la société aspire.

Ainsi, l'impact de l'agriculture sur l'attractivité des territoires se joue à la fois au niveau des entreprises qui recherchent de l'espace, un bon cadre de vie et qui souhaitent verdir leur image, et au niveau des agents économiques que sont les consommateurs (touristes, résidants occasionnels, retraités) et tous habitants qui, en nombre, peuvent justifier le maintien de services publics et de services au public.

Pour ce qui concerne la gestion du vivant, nous étayerons notre propos avec deux exemples auxquels l'opinion publique, semble-t-il, est très sensible, l'herbe et l'eau.

L'herbe joue un rôle important pour l'infiltration de l'eau et pour le maintien des sols, en équilibre avec la forêt, pour la biodiversité et pour les paysages. Ces dernières années, suite aux ajustements des politiques bovines et laitières en Europe, les prairies ont beaucoup perdu de superficie (-700 000 ha en France entre 1992 et 2000). La sauvegarde des surfaces en herbe dans nos régions constituerait dès lors un signe fort du

monde agricole envers la société.

L'eau est définie par la loi comme un "patrimoine la nation" mais il de indispensable d'affirmer qu'elle est aussi "le premier produit alimentaire". L'éthique et la fonction affichées des agriculteurs étant de nourrir leurs semblables, il est indispensable pour eux de mettre en œuvre les directives tendant à gérer au mieux la qualité de l'eau domestique ; les anciens du génie rural se sont battus pour le droit à l'eau potable au robinet en milieu rural pour que les femmes n'aient plus de corvées d'eau ; les femmes vont de nouveau chercher l'eau à boire (ce n'est plus au puits mais au supermarché) et elles doivent porter ce qui est pourtant de nature à être transporté par des tuyaux.

Ainsi, même si l'agriculture n'est plus considérée comme une activité économique structurante pour nombre de territoires (à l'exception peut-être de quelques zones où elle est à l'origine d'entreprises agro-alimentaires), même si son image est brouillée auprès de nombreux citadins qui ne comprennent pas toujours l'importance des subventions publiques qu'elle reçoit, elle n'en demeure pas moins, par ses effets induits sur les paysages et l'environnement, creuset de l'offre économique territoriale, la colonne vertébrale du monde rural.

4. Fonder un nouveau pacte de solidarité entre les agriculteurs et la société est fondamental et urgent : si on veut y arriver, on ne peut pas faire l'économie d'une application du principe de subsidiarité

A travers la trilogie du développement durable ou celle de la multifonctionnalité de l'agriculture (économique — environnementale — sociale ou sociétale) ou celle des ministères chargés du vivant (santé, agriculture, écologie), l'équilibre à rechercher entre les trois pieds d'un socle n'est pas le même selon les terroirs et territoires ; il mérite un dialogue entre les acteurs, un débat démocratique et une décision par les élus locaux sans que tout soit normalisé, banalisé ou uniforme au niveau national. Si nous voulons que les problèmes soient pris en considération et que la société se les approprie, il faut bien qu'ils soient posés concrètement et donc localement.

Il est émis ici et là, à ce sujet, des craintes au sujet d'aides ou de défiscalisations ou, au contraire, de nouvelles fiscalités, au niveau des collectivités territoriales qui introduiraient des distorsions de concurrence. Et alors ? comme si les caractéristiques des sols et les climats, ou l'existence d'une grande agglomération et donc

d'un marché à proximité d'une production agricole n'introduisaient pas des distorsions de concurrence! Il est maintenant généralement admis d'ailleurs que l'équité nécessite qu'on ne traite pas tous les cas de façon uniforme.

Au demeurant, les politiques agricoles sont devenues tellement complexes que les collectivités territoriales ne sont pas demandeuses d'une décentralisation; ceci étant, la réponse à donner à Bruxelles sur ce qui doit être national et régional dans l'application du règlement de développement rural en France ne va pas de soi dans le cadre d'une préoccupation de cohérence avec ce qui se fait pour le développement local, notre pays ayant décentralisé les concours publics qui lui sont destinés.

Nous ne pouvons pas imaginer la préparation d'une loi pour une adaptation et un nouvel élan de l'agriculture qui ne serait pas articulée avec une loi du début 2005 visant le développement rural.

Les agriculteurs, marqués par les réformes successives des politiques agricoles communes, s'interrogent aujourd'hui sur l'avenir et la nature même de leur métier. Mais nous sommes à deux ans de 2007, date charnière puisque coïncideront effectivement les renouvellements des politiques régionales européenne et française, l'application d'un nouveau règlement de développement rural et la prochaine élection du Président de la République. Il faut s'y préparer.

Nous sommes persuadés qu'il faut dès aujourd'hui, avec sérénité et confiance, savoir appréhender les évolutions et prendre de nouvelles positions conduisant à une dynamique globale de renouveau.

Il ne faudrait pas également que la gestion du développement rural européen soit, dans notre pays, contrairement à ce qui se fait ailleurs, trop centralisée; tout ce qui pourrait inciter les acteurs agricoles à s'insérer dans les sociétés locales (conseils municipaux, généraux, régionaux, conseils de développement des pays, conseils économiques et sociaux régionaux, inter consulaires...) nous paraîtrait aller dans le bon sens.

Le monde paysan a fait des efforts remarquables d'adaptation à toutes les évolutions ; c'est lui qui a pris l'initiative courageuse du mutualisme et de la coopération. Il a droit à la considération, à la justice (cf. les retraites) et à une place dans la société qui manifeste qu'il demeure une composante de notre civilisation. C'est donc avec une réelle attente que nous suivrons les travaux de préparation d'une loi "agriculture, territoires et société".

La gestion du vivant : une stratégie d'avenir pour la société et l'agriculture

Henry Ollagnon

Professeur à l'Institut National Agronomique Paris-Grignon

'agriculture est-elle une activité d'avenir en France et en Europe, comme ailleurs dans les territoires du monde ? Les agriculteurs peuvent-ils répondre seuls à cette question ? La société fait-elle le lien, à travers sa recherche de développement durable, entre la qualité du vivant qu'elle recherche et l'agriculture ?

Au carrefour de l'alimentation, de la gestion de la qualité de la nature, de l'ambiance des territoires, les agriculteurs ont potentiellement un rôle à jouer. Mais, l'agriculture est-elle ainsi reconnue comme une activité de gestion du vivant ? Cette reconnaissance va de moins en moins de soi. Il faut des promoteurs, des chemins, des actes pour que la société se dote d'une véritable gestion de la qualité du vivant, dans chaque territoire de la biosphère.

N'est-ce pas une vaste et nécessaire ambition pour les agriculteurs que de promouvoir, de façon opérationnelle, par une stratégie de la qualité totale, une agriculture durable dans les territoires du monde ?

I - DES AGRICULTEURS ET UNE SOCIETE QUI DOUTENT, FACE A UNE AGRICULTURE EN MUTATION

Au cours du dernier demi-siècle, l'agriculture paysanne, ancrée naguère dans une société et un territoire de proximité, a fait place à une agriculture de filières qui s'exprime sur des marchés nationaux européens puis mondiaux.

En terme de gestion de la qualité, l'agriculture est passée d'une gestion de la qualité totale incarnée dans un marché et une société inscrits dans un territoire proche, à la gestion d'une qualité centrée sur le produit seul, mais reconnue selon des standards universels sur le marché européen et mondial.

Parallèlement à l'ouverture mondiale des marchés, l'émergence de crises écologiques, alimentaires, sociétales, réelles ou potentielles, interrogent les sociétés contemporaines. Les réalités du vivant ressurgissent chargées d'inquiétude. Et avec elles, est mise en cause leur mode de prise en charge et les acteurs directement impliqués dans ceux-ci.

Autour de ces questions, se cristallisent les débats sur le développement durable. Comment conjuguer développement et protection de l'environnement ? Comment concilier la compétition qui régule le court terme marchand avec les exigences d'équilibres écologiques, économiques et sociaux qui assurent l'équilibre d'ensemble et l'avenir à plus long terme de la vie humaine dans chaque territoire et sur la terre ?

Pourtant la question de la gestion du vivant par nos sociétés contemporaines, qui est en jeu à travers le développement durable, reste largement non explicitée.

Agriculteurs et société, chacun dans leur domaine perçoit une situation de plus en plus complexe et incertaine. Les agriculteurs s'inquiètent de plus en plus de l'avenir économique et humain de l'agriculture. Les acteurs de la société, quand il s'agit d'agriculture, s'inquiètent de l'évolution de l'alimentation, du « vivant » dans la nature et dans l'ambiance de vie des territoires, sans percevoir l'exacte situation des agriculteurs, ni leur rôle incontournable dans la gestion de ce « vivant ».

II - LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET SES PARADOXES POUR L'AGRICULTURE

Face à la montée des problèmes du vivant, la majorité des réponses apportées a consisté à mettre des garde-fous toujours plus exigeants et donc à durcir les normes. Le contrôle qualité puis les procédures d'assurance qualité se sont généralisés dans la plupart des domaines de l'activité agricole.

Cette réponse conduit pourtant à une double impasse. D'une part, les progrès technologiques et scientifiques demandent sans cesse de réadapter le champ des contraintes. L'efficience des mesures prises n'est pas garantie et structurellement en décalage. Le principe de précaution est sollicité pour justifier la nondécision, la limitation des possibles. D'autre part, l'agriculture, activité aux prises avec le complexe, se trouve enfermée dans une course réglementaire sans fin, subissant une compétition normative sur laquelle elle n'a pas prise. Cette double impasse révèle donc deux paradoxes. La gestion du vivant traitée par la norme déresponsabilise les acteurs les plus directement concernés et ne garantit finalement pas la durabilité. L'agriculture, par essence gestionnaire du vivant, s'en trouve évincée et se concentre principalement sur une compétition par rapport aux produits où seule leur qualité intrinsèque et instantanée est valorisée.

Une telle gestion de la qualité, dans la réalité quotidienne, conduit à une agriculture qui ne peut plus prendre en charge les « qualités associées », qualités non-marchandes, non-administrées, associées à l'acte de production et au produit agricole. Les agriculteurs se trouvent mis en cause dans leur activité et leur identité professionnelle.

La société, de plus en plus sensible à la vulnérabilité du vivant, identifie-t-elle les exigences nouvelles de ce que doit être au quotidien une gestion du vivant légitime et pertinente ? Perçoit-elle, à sa juste place, le rôle de gestionnaire du vivant que peuvent remplir les agriculteurs au quotidien ?

Les agriculteurs ne peuvent répondre à ce besoin de bons gestionnaires du vivant que si la société se donne à elle-même, explicitement, le projet d'une agriculture gestionnaire du vivant. Faute d'un dessein partageable, d'un contrat de qualité de la société et des agriculteurs vis-à-vis de l'agriculture capable de donner sens et énergie à leur activité, comment les agriculteurs peuvent-ils s'engager dans la prise en charge de la qualité du vivant dans la nature, l'alimentation, la vie des territoires dans toutes les dimensions locales, nationales et mondiales de ces territoires ?

III - LA SOCIETE ET LES AGRICULTEURS FACE A LA REALITE INTIME ET PLANE-TAIRE DU VIVANT

Dans une réflexion prospective quelque peu schématique, l'agriculture et la société se trouvent face à une situation complexe où se combinent de façon de plus en plus active des horizons temporels et des entités spatiales multiples. Mais à travers cette multiplicité, trois options sont envisageables :

Option1

La prise en charge du vivant, des qualités nonmarchandes et non administrées de l'agriculture n'est pas organisée. L'économique pèse beaucoup plus lourd que le socio-politique. Ce schéma semble s'imposer sans frein dans certains pays du Sud.

Option 2

Une séparation s'instaure entre l'agriculture économique et la gestion administrée du vivant ; c'est le scénario qui s'installe dans nombreux pays du Nord.

Option 3

Agriculteurs et société ne veulent pas déconnecter la qualité de l'agriculture de la qualité du vivant. Cette connexion se joue dans les territoires, lieu concret où peut s'établir un contrat de qualité fondant une gestion de la qualité totale capable de concilier pertinence et légitimité de proximité et ouverture au monde. Cette option est déjà en perspective dans les stratégies chez certains acteurs (agriculteurs, distributeurs et ONG) se positionnant en médiateurs de marché, au niveau local et mondial. Ceux-ci perçoivent et anticipent le besoin croissant d'unité et la capacité de mobilisation du consommateur et du citoyen visà-vis du vivant.

L'enjeu est bien aujourd'hui de s'accorder sur ce que doit être la gestion de la qualité du vivant dans la société et en conséquence ce que doit être la place de l'agriculture. La menace immédiate est que, faute d'un projet agricole bien compris par la société, les agriculteurs renoncent à investir dans les qualités non marchandes et non administrées. A long terme, certains renoncent à être agriculteurs, faute d'être reconnus dans leur activité et leur identité.

L'atout est peut être que, grâce à de multiples démarches, comme les démarches de qualité totale, il apparaît possible aujourd'hui de prendre en charge activement les réalités complexes du vivant comme un patrimoine commun local d'intérêt général, par les voies compatibles et complémentaires du marché et de la responsabilité publique.

Un autre atout vient de ce que si la société s'interroge elle-même implicitement sur sa gestion actuelle du vivant, les élus perçoivent que ce sera un enjeu majeur pour eux demain. De plus, dans la plupart des territoires, sans renoncer à leur diversité, les agriculteurs sont capables d'une certaine unité professionnelle pour aborder la société, à propos de la gestion du vivant.

Au-delà des différences, les agriculteurs, tous au contact du vivant, parce qu'ils engagent fortement leur identité au travers de leur activité, ont besoin d'être en accord avec euxmêmes et avec la société.

IV - REPRENDRE LA MAIN : UNE NOUVELLE AMBITION POUR UNE AGRICULTURE DURABLE DANS LES TERRITOIRES DU MONDE.

La société contemporaine est face au choix de sa gestion du vivant.

Pour l'agriculture, la situation, au niveau local, national et mondial, peut se dégrader fortement, et ce avant même que la société n'ait fait le choix d'actualiser sa gestion du vivant. L'Etat, gardien légitime de la norme et des grands équilibres, peut certes faciliter les démarches d'adaptation, mais ne pourra en être l'unique acteur.

Comme le montrent de nombreuses expériences, les agriculteurs peuvent prendre l'initiative et construire avec leurs partenaires du territoire et des filières, une gestion rénovée de la qualité du vivant pour la société. Cette initiative stratégique demande à naître simultanément à travers les marchés et les territoires, et via des modes de gouvernance nouveaux.

A travers les marchés et les territoires

Acteurs économiques, les agriculteurs peuvent promouvoir une gestion économique de la « qualité totale » du vivant. Il est notamment possible de s'inspirer des stratégies de la « qualité totale » qui se développent dans l'industrie et dans certaines initiatives territoriales.

Ces approches intègrent la lutte contre le défaut (contrôle qualité produit) et le bon fonctionnement des flux (assurance qualité des process). Mais elles les dépassent largement en y associant une attitude d'écoute et de négociation, qui vise en permanence à enrichir la conception de la qualité à prendre en charge. Ainsi, cette démarche permet d'intégrer de façon explicite et contractuelle toutes les dimensions « qualité » attendues par toutes les parties directement ou indirectement concernées par les produits, les prestations et le territoire.

La gestion de la qualité de la biosphère se joue au niveau des territoires locaux, mais elle n'est économiquement durable que si la société mondiale accepte d'en payer le prix pour ceux qui la prennent en charge, en particulier pour les agriculteurs qui s'y engagent.

Cette nouvelle forme de rencontre entre demandeurs et offreurs de qualité à l'égard du vivant prendra des formes multiples. Elle s'exprimera, à un moment donné, à travers des produits ou des prestations qui répondent aux exigences de la qualité totale. L'agriculteur, acteur économique au sens plein, sera donc amené à faire évoluer son système d'exploitation de manière à construire son revenu à partir des produits et des prestations répondant à la demande de ces nouveaux marchés.

En retour on devra assister sur le marché à un nouvel équilibre des prix qui prenne en compte les nouvelles qualités des produits. Par ailleurs le marché pourra voir arriver de nouveaux acteurs tels que les acteurs publics (collectivités locales ou territoriales diverses), gestionnaires naturels des fonds publics destinés au soutien ou à l'orientation dans le cadre des politiques de territoires.

Dans les processus de gouvernance

Pour l'agriculteur, acteur économique, le choix de sa gestion de la qualité totale suppose la libre adhésion. Elle ne peut résulter des seules logiques normatives sous peine d'être insupportables à l'agriculteur, puis plus tard aux territoires. Elles doivent certes s'exprimer dans le cadre de standards minima internationaux régionaux, mais doivent procéder également de contractualisations locales optionnelles. Il est ici possible d'innover et de permettre de combiner une gamme de normes universelles et de priorités nationales, régionales, locales, et des projets de territoires et d'exploitation, en un système de critères en poupée russe, du local au mondial. Un tel système peut permettre de concilier la diversité des situations avec une garantie de progression d'ensemble vers une agriculture durable dans chaque territoire du monde.

Pour cela, les agriculteurs, leurs partenaires, la société dans son ensemble, dans chaque territoire doivent pouvoir rester acteur de leur devenir, tout en assurant la définition des critères qualité grâce à une organisation facilitante. Qu'il soit le seul promoteur de telles démarches ou non, le monde agricole ne peut agir seul. Il a besoin que la gestion du vivant devienne une ambition de territoire qui s'exprime au travers de projets et d'actions légitimes.

Au niveau des territoires cette légitimité est multiple et doit être construite en permanence. Il est donc nécessaire d'innover dans des processus gouvernance adaptés aux enieux d'aujourd'hui. Ceux-ci permettront progressivement, selon les opportunités, d'impliquer les agriculteurs, les sociétés et les territoires dans leur multiplicité, et de faciliter des négociations multi-niveaux entre acteurs, du local au mondial d'une part, à travers les entités géopolitiques et d'autre part le long des filières, avec les acteurs du cycle de vie des produits.

Cette gouvernance fondatrice de la gestion de la qualité du vivant demande des lieux, des langages, des procédures et des postures de rencontre et de négociation spécifiques : Dispositifs territoriaux associant l'ensemble des acteurs, filières « qualité », organes de négociation supranationaux : régionaux et mondiaux. Afin de garantir des négociations équilibrées, il apparaît opportun de s'appuyer à chaque fois sur un tiers acteur neutre et actif, qui garantisse un professionnalisme nécessaire. Il est à noter que de telles démarches existent déjà dans des formes plus ou moins pures.

Une telle stratégie peut ainsi s'élaborer à partir de territoires pilotes, sur une ou plusieurs productions, en France et dans le monde. Par une démarche progressive, il s'agira de concevoir un cadre de conversation et d'échanges entre des territoires, des porteurs d'enjeux et des agriculteurs qui acceptent d'être partenaires. L'objectif est d'inscrire au niveau mondial des démarches qualité totale déjà enclenchées afin de créer un noyau dur d'expériences transposables. Puis, à partir de ce noyau dur d'initiatives territoriales, possible de rencontrer les autres acteurs de filières, afin d'identifier ensemble les conditions et moyens d'une gestion de la qualité totale du vivant garante d'une agriculture durable dans les territoires du monde.

En conclusion, une agriculture de qualité ne peut durablement dissocier produit, société et territoire. Ce constat n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau, c'est que le territoire apparaît aujourd'hui comme le lieu de conciliation privilégié entre l'intime et l'universel, entre le un et le pluriel, où peuvent se rencontrer toutes les parties intéressées par la gestion du vivant. Ceci ne s'impose pas pour des raisons techniques, économiques ou réglementaires, mais comme le cadre d'adhésion à un projet commun, celui par lequel chaque humain devient finalement acteur de la gestion du vivant de la planète par son implication directe ou indirecte dans la gestion du local. Dans cette relation agriculture, société, produit, territoire, s'inscrit l'avenir de l'agriculture et la conception humaniste de la gestion du vivant.

Ainsi, l'agriculture, autrefois paysanne, peut-elle redevenir explicitement gestionnaire du vivant et reprendre l'initiative en devenant une « agriculture de pays » ouverte sur les marchés du monde parce que portée par tout son territoire, et contribuant en retour à porter celuici dans la compétition mondiale.



Pas de pays sans paysans

La voix de Raymond Lacombe



A paraître en librairie le 18 février 2005 (commande possible à l'association)

"Pas de pays sans paysans" La voix de Raymond Lacombe

Préface de Jacques Delors

448 pages + 1 cahier photos – au prix de 19 €

"En février 2002, un paysan aveyronnais, grand militant agricole formé au creuset de la JAC de la fin des années quarante, nous quittait. Raymond Lacombe, ancien président de la FNSEA, fondateur de l'association Sol et Civilisation, initiateur des grandes manifestations populaires comme le Dimanche des Terres de France, nous a laissé à travers ses écrits et ses discours un message empli de conviction et d'enthousiasme quant à l'importance du monde rural pour l'avenir et l'équilibre de notre société. Il fallait que les générations futures puissent conserver la trace de ses prises de position dont les thématiques et l'actualité restent plus vives que jamais : sauvegarde de l'espace rural, maintien des équilibres naturels, place de l'agriculture dans l'Europe, sort des paysanneries du monde. Des valeurs humanistes qui l'ont toujours guidé à son combat pour une agriculture à taille humaine, de sa vision de l'action syndicale et civique à sa volonté de faire éclore un équilibre des sociétés entre monde rural et monde urbain, toute sa vie aura été marquée par l'engagement et le service des autres"



Sommaire des actes

- ♦ Introduction de Michel LEDRU
- ♦ La production de bœuf gras relance l'activité du Mézenc Bernard CUOQ
- La vache Salers au cœur du projet de développement du Pays Gentiane Pierre FOUILLADE
- Vers un projet agricole pour la ville nouvelle de Sénart Pascal LEGRAS
- L'agriculture réhabilitatrice des conditions de vie dans les territoires biélorusses contaminés par l'accident de Tchernobyl -Zoé TROFIMCHIK
- Débat avec la salle
- Le plateau d'Aubrac exemple de renouveau économique d'un patrimoine identitaire - André VALADIER
- ♦ Intervention de Jacques BARROT
- ♦ Conclusion de Michel LEDRU

bon de commande	
Nom	Prénom
Adresse	
Je commande : « Pas de pays sans paysans » en exemplaire(s), c Les Actes des 13è Assises en exemplaire(s), au pr	
A retourner avec votre règlement à l' Sol et Civilisation 5, rue Joseph et	

Le groupe de Camboulazet et Sol et Civilisation organisent, le 15 avril 2005 un colloque sur le thème :

« Agriculture, territoire et société » L'agriculture et le territoire, un couple en devenir ?

Renseignement et inscription : Sol et Civilisation : 01.44.31.16.61 ou Lycée agricole de La Roque : 05.65.77.75.00

5, rue Joseph et Marie Hackin 75116 PARIS Tél: 33 (0)1 44 31 16 61- Fax: 33 (0)1 44 31 16 74 E-mail: soletcivilisation@soletcivilisation.fr contact@soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU
Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD
Maquette : Annie BORGEAUD

La lettre de Sol et Civilisation est tirée à 3 500 exemplaires.